

La peine de mort

où nous sommes aux prises avec des problèmes urgents n'est pas seulement minable, c'est aussi extraordinairement cynique». Selon lui, nous sommes, de ce côté-ci «des vampires assoiffés de vengeance; des brutes épaisses aux petits yeux, impatients de ramener la corde».

Une voix: Montrez-nous vos dents!

Une voix: Montrez-nous vos crocs!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Eh bien, nous autres, journalistes, avons toujours voulu être à l'avant-garde de l'opinion publique. Compte tenu de la véritable opinion des gens sur cette question, je pense vraiment que ces articles de journaux se passent de commentaires.

Permettez-moi de passer sous silence le mythe du vote libre dont mon collègue, le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) a parlé et que Chris Young a aussi mentionné. J'ai suivi de près le débat de 1976 et le vote crucial qui a suivi comme reporter pour un grand nombre de stations de radiodiffusion du pays. Je tiens pour un fait absolument vrai que le premier ministre (M. Trudeau) a ordonné à tout son cabinet de voter pour l'abolition, qu'il a exercé des pressions épouvantables sur son whip en chef, qui était député de Hamilton Mountain, pour le faire changer d'avis sur cette question, et qu'il a ensuite exhorté M. McFarlane à exercer des pressions sur d'autres collègues libéraux indécis pour les convaincre d'appuyer la position du gouvernement. Je n'ai aucune idée. Je ne veux même pas savoir.

Une voix: Balivernes!

Une voix: Foutaises!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Ne vous énervez pas là-bas. Je pense avoir visé juste.

Des voix: Oh, oh!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Je ne veux même pas songer aux carottes politiques qu'on a agitées sous le nez des libéraux afin que, grâce à quelques votes de plus, on réussisse à supprimer la peine de mort au Canada.

Ce que je veux faire comprendre à la Chambre, c'est que le vote de 1976 n'a jamais été libre. Ce fut l'exemple le plus frappant de la façon dont le gouvernement se moque de la volonté des Canadiens. Il y en a d'autres: l'unification des forces armées et son système métrique qu'il nous impose de force. Mais jamais le gouvernement, voire même le Parlement, n'est allé autant à l'encontre de l'opinion générale qu'au moment du vote sur la peine capitale.

Il y a un argument que reprennent toujours les grands pontifes de l'opinion publique: la peine capitale ne devrait pas être une question prioritaire, ni dans nos circonscriptions ni même chez les conservateurs. On ne peut douter un instant que l'économie, le prix de l'essence, l'accord sur le prix de l'énergie, le cartel de l'uranium, qui sont les sujets de l'heure, sont jugés plus importants et donc plus dignes de faire la manchette, par les media.

Depuis des mois, nous cherchons l'occasion de saisir le Parlement de la peine de mort. Depuis 1978, à l'occasion de trois campagnes électorales, j'ai promis aux électeurs de

Hamilton-Wentworth que je soulèverais à la Chambre la question de la peine de mort dès que l'occasion se présenterait.

Des voix: Bravo!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Depuis que j'ai été élu député, le gouvernement libéral a constamment refusé de mettre à l'étude cette question controversée. Le premier ministre a déclaré durant au moins une des campagnes électorales qu'il veillerait à ce que le problème de la peine de mort ne revienne plus sur le tapis au Parlement tant qu'il serait là. C'est pourquoi nous avons été forcés d'utiliser un des jours réservés à l'opposition pour présenter une requête toute simple à la Chambre, pour lui demander de charger le comité permanent concerné d'étudier le problème de la peine capitale et recommander de tenir un vote libre à ce sujet. C'est notre unique chance. Beaucoup de gens suivront les discours que nous prononçons aujourd'hui et notre vote de ce soir.

Je voudrais détruire un autre mythe qui entoure ce débat; on nous considère comme une bande de brutes droitistes...

Des voix: Bravo!

M. Scott (Hamilton-Wentworth): ... qui ont forcé leur chef—je pensais que l'on réagirait—à accepter de consacrer ce jour réservé à l'opposition à cette question parce qu'il n'ose pas empêcher son caucus de saisir cette occasion d'émouvoir une certaine couche de la société. Voilà le genre d'âneries, qui ont été répandues par les media. Si Radio-Canada n'était pas en grève, on débiterait encore bien plus d'âneries.

Je tiens à rappeler à la Chambre et à mes anciens collègues des media que c'est notre chef, le très honorable représentant de Yellowhead qui durant deux campagnes électorales fédérales, a promis de permettre aux députés de se prononcer en toute liberté sur la question de la peine de mort et qui a dit au caucus de notre parti que s'il était premier ministre, il s'inclinerait devant la décision du Parlement. Aucun autre chef de parti n'a pris cet engagement. Je suis fier d'avoir un chef qui tient parole, et qui permet aux membres de son parti de s'exprimer sur une question essentiellement morale sur laquelle nous sommes en désaccord avec lui. Le chef de l'opposition a le courage d'écouter ses députés et d'amener cette question extrêmement personnelle à la tribune qui convient—ce que le gouvernement libéral avait empêché—c'est-à-dire à la Chambre des communes, pour qu'elle soit ensuite renvoyée à un comité parlementaire au vu et au su des citoyens qu'intéresse cette question. Voilà comment doit fonctionner une assemblée démocratiquement élue.

● (2130)

Je suis convaincu qu'en tant que représentants élus à la Chambre, indépendamment de nos allégeances politiques, nous devons faire de notre mieux pour refléter fidèlement l'opinion de ceux qui nous ont envoyés ici. Je ne sais pas comment mes amis libéraux et néo-démocrates peuvent renier la promesse qu'ils ont faite à leurs électeurs au cours des dernières campagnes électorales de parler en leur nom? Tous autant que nous sommes, n'avons-nous pas l'honneur d'être députés du Parlement parce que la majorité de nos électeurs ont cru que nous allions refléter fidèlement leur opinion? Assurément, on s'attend à ce que les députés reflètent l'opinion publique et non à ce qu'ils la contrarient.